

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026
MX SOLO / SIDECAIR / QUAD

26 JAN. 2026



MOTO CLUB : Motoclub Val Guiers Savoie

E-MAIL : mcvalguiers73@outlook.com

TÉLÉPHONE : 07.46.25.86.93

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Motoclub Val Guiers Savoie

N° D'ÉPREUVE FFM : 301

DATE : 24 Mai 2026

LIEU : SAINT BERON

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Michel BERNARD	Licence : 003604
Président du Jury ou Arbitre* -----	Dorian HUGUES (ARBITRE)	Licence : 222814
Membre du Jury -----		Licence :
Membre du Jury -----		Licence :
Commissaire technique responsable -	Carole GIROUD	Licence : 196135
Responsable du chronométrage -----		Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
50cc	6 ans	8 ans	50 cc	
65cc	7 ans	11 ans	65cc	
85cc	10 ans	15 ans	85 cc	
125 Série A	13 ans		125 cc	
125 Série B	13 ans		125 cc	
Invitation hors Chpt	15 ans		De 151 à 500cc 2T De 251 à 650cc 4T Moto électrique	

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : *obligatoires* : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, *fortement recommandés* : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Docteur KAH

Nom du responsable médical ...	Docteur KAH
Nombre de secouristes	4
Hôpital le plus proche	CH Yves de la Touraine

Nombre d'ambulance(s) 1

Temps de trajet (en min) 15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site Terrain de motocross Michel Gamin
Adresse 1041 route de chaille

Caractéristiques :

Longueur du circuit 850m

Largeur minimum de la piste 4m

Largeur de la grille 30m

Longueur de la ligne droite de départ 125m

Nombre d'OCP* 8

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : 22.

En manche : 22.

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 23 Janvier 2026

VISA DE LA LIGUE

DATE: 27 JAN. 2026

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:



MOTOCROSS

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Motoclub Val Guiers Savoie

DATE: 24 Mai 2026

LIEU: Saint Béron circuit Michel Gamin



HEURE	DÉROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
23 Mai 2026			
16h à 19h	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
16h à 19h	Contrôles techniques	Toutes catégories	
24 Mai 2026			
6h45 à 7h45	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
6h45 à 7h45	Contrôles techniques	Toutes catégories	
8h à 8h10	Essais Libres	50cc	10 min
8h15 à 8h25	Essais Libres	65cc	10 min
8h30 à 8h40	Essais Libres	85cc	10 min
8h45 à 8h55	Essais Libres	125 Série A	10 min
9h00 à 9h10	Essais Libres	125 Série B	10 min
9h15 à 9h25	Essais Libres	Invitation	10 min
9h30 à 9h45	Pause		15 min
9h50 à 10h00	Essais Chronométrés	50cc	10 min
10h05 à 10h20	Essais Chronométrés	65cc	15 min
10h25 à 10h40	Essais Chronométrés	85cc	15 min
10h45 à 11h00	Essais Chronométrés	125 Série A	15 min
11h05 à 11h20	Essais Chronométrés	125 Série B	15 min
11h25 à 11h40	Essais Chronométrés	Invitation	15 min
11h50 à 12h00	Manche 1	50cc	8min +1T
12h00 à 13h30	Repas		
13h30 à 13h45	Manche 1	65cc	12min +1T
13h50 à 14h10	Manche 1	85cc	15min+1T
14h15 à 14h35	Manche 1	125 Série A	15min+1T
14h40 à 15h00	Manche 1	125 Série B	15min+1T
15h05 à 15h25	Manche 1	Invitation	15min+1T
15h30 à 15h40	Manche 2	50cc	8min+1T
15h45 à 16h00	Manche 2	65cc	12min1T

RÈGLEMENT PARTICULIER

HORAIRES PRÉVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Motoclub Val Guiers Savoie

DATE: 24 Mai 2026

LIEU: Saint Béron circuit Michel Gambin

HEURE	DÉROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
16h00 à 16h15	Entracte		
16h15 à 16h35	Manche 2	85cc	15min+1T
16h40 à 17h00	Manche 2	125 Série A	15min+1T
17h05 à 17h25	Manche 2	125 Série B	15min+1T
17h45 à 18h05	Manche 2	Invitation	15min+1T
	Fin		
18h15	Remise des Prix		